

Maintien de nos salaires à 100% pendant le chômage partiel

## ***Non au chantage !***



La direction a tenu plusieurs réunions téléphoniques avec les organisations syndicales et était prête à maintenir le salaire à 100% pendant le chômage partiel comme nos collègues cadres.

Cependant pour cela, elle avait mis en avant la condition d'accepter son projet d'accord de flexibilité qu'elle a soumis à signature aux organisations syndicales jusqu'au vendredi 24 avril 2020.



***La CGT Punch s'est expliquée et a annoncé à plusieurs reprises qu'elle ne cautionnera pas et ne signera un tel accord de reculs sociaux (voir nos différents tracts et notre analyse). Notre demande faite à la direction était le paiement à 100% sans condition.***

### ***Cet accord est vraiment très mauvais pour les salariés.***



La direction en rêvait depuis longtemps de nous imposer des horaires flexibles à sa guise. Elle a saisi l'opportunité de la crise sanitaire que nous vivons actuellement pour tenter de passer en force avec des périodes de travail pouvant aller jusqu'à **6 jours/7 sur plusieurs semaines consécutives** ainsi que **l'individualisation du travail des salariés**

***Les heures supplémentaires, aujourd'hui majorées à 25% à partir de la 36<sup>ème</sup> heure de travail dans la semaine, se rajoutent à nos paies. Avec un tel accord, elles seront payées en fin d'année au delà de 1607 heures de travail effectif et ne seront plus majorées qu'à 10%.***

### ***Par conséquent, ce sont les salariés qui seront les grands perdants.***

A cela, se rajoute les conditions de travail déjà pénibles qui seront encore plus dégradées avec toutes les mesures de protection dû au Covid-19, l'arrivée des fortes chaleurs, la fatigue, le stress, les RPS, les TMS...

**Tout ça 6 jours par semaine.**

Etant donné qu'aucun syndicat n'a apposé sa signature, la direction va certainement revenir au galop.

Dans sa note d'information du 27 avril, la direction nous dit ouvertement que les dividendes pris par l'actionnaire sont partis en Italie (Turin) et en Slovaquie. Et bien nous, CGT PPS, demandons que ces dividendes reviennent en France, à Strasbourg pour maintenir nos emplois et pérenniser l'entreprise.

***Ce pognon est le fruit de notre travail à tous !!!***

***Signer cet accord ne fait qu'un gagnant : L'actionnaire !***

Préparons nous tous ensemble à se défendre dès le retour à l'usine après le confinement afin d'imposer notre volonté et non celle de la direction !